

## AUTOMNE 2011 :

### EXERCICES DE SIMULATION ET CRUE DU RHÔNE

#### Le 29 septembre un exercice de simulation s'est déroulé dans le cadre de l'expertise du Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crue (PGOPC) du Symadrem.

Au cours de cet exercice, les équipes de surveillance des communes d'Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Tarascon, Saint-Gilles et Vauvert ont cheminé sur les digues, en surveillance diurne.

Cet exercice a permis une première mise en œuvre des nouveaux outils de gestion lorsque le Rhône est en crue.

Du 18 au 20 octobre 2011 inclus, un exercice de simulation dénommé Eridan 2011, organisé par l'État-Major interministériel de zone de défense et de sécurité Sud et la DREAL, a eu lieu, reproduisant la crue de décembre 2003.

Pour le Symadrem et les communes de Beaucaire, Fourques et Saint-Gilles, cet exercice a permis de mettre en œuvre la surveillance diurne et nocturne des ouvrages. En outre, des brèches, avec travaux de colmatage ont également été simulées.

Pour le poste de commandement de la surveillance des ouvrages du Symadrem, cet exercice a permis de tester les nouvelles

dispositions issues du retour d'expérience du précédent exercice.

Enfin, du 3 au 8 novembre 2011 inclus, il ne s'agissait plus de simuler une crue mais de gérer les ouvrages de protection face à une crue bien réelle du Rhône.

Le débit de pointe de cette crue, à la station hydro-métrique de Tarascon / Beaucaire a avoisiné les 7 000 m³/s.

La surveillance diurne de 19 secteurs de surveillance, sur un total de 48, a été effective le samedi 5 novembre 2011. Aucune intervention d'urgence n'a été nécessaire.

Lors de cette crue, le bon déroulement des procédures de gestion, avec la mise en place du Poste de Commandement du Symadrem et la surveillance linéaire effectuée par les communes, est imputable en grande partie aux exercices de simulation précédents.



Le Rhône en crue

#### ...LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2011, s'est achevée sur un épisode pluvieux de forte intensité, de type Cévenol, pour un débit mesuré à la station de Beaucaire/Tarascon de 7 000 m³/s.

Le Symadrem a mis en œuvre son Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues et il est à constater le bon déroulement des procédures pour faire face à ce type d'événement. Le concours actif des communes de Saint-Gilles, Vauvert, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône qui ont mis à disposition des agents communaux ou des volontaires venus en surveillance linéaire sur les digues du Rhône, dès le déclenchement de l'alerte 2.

Ayant participé à l'exercice mené par l'Etat-Major Interzone « Eridan » et ayant mis en œuvre ses propres exercices, le Symadrem a ainsi pu lors de cet événement, démontrer son opérationnalité en matière de gestion de crue.

Je voudrai dire aussi, que le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, des Transports et du Logement, a par arrêté du 15 novembre dernier a donné à notre établissement public l'agrément en tant qu'organisme intervenant pour la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Nous abordons l'année 2012 avec l'espoir d'obtenir enfin les autorisations « Loi sur l'eau » qui nous permettront après les enquêtes publiques d'engager au plus tôt la dernière tranche des travaux sur les quais d'Arles pour 15 M€, le renforcement des digues de Salin-de-Giraud et de Port-Saint-Louis-du-Rhône pour 27 M€ indispensables pour assurer à la fois la protection de nos centres de vie et des zones d'activités économiques. Mais aussi, le renforcement de la digue entre Beaucaire/Fourques pour un montant de 43 M€.

Cette année marquera la fin de la réalisation de la digue au Nord d'Arles, une étape pour la reconquête du Nord de la ville durement touché par les inondations de 2003 et le début des travaux sur les quais de Tarascon et la digue de la montagnette.

Une nouvelle année s'engage grâce aux collectivités territoriales, les Régions, les Départements et l'Etat. Chacun mesure l'engagement des collectivités locales et les réalisations des opérations du Plan Rhône.

Nous souhaitons à chacun une année meilleure.

Hervé SCHIAVETTI

Maire d'Arles  
Vice-président du Conseil Général  
des Bouches-du-Rhône



Visite des quais d'Arles par le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'objectif de ces deux visites était de visualiser sur le terrain les futurs travaux qui font l'objet aujourd'hui d'une procédure « Loi sur l'eau » : d'une part, ceux relatifs au renforcement des digues à Salin-de-Giraud et d'autre part la dernière tranche des travaux de réparation des quais du Rhône à Arles.

Ces deux projets ont fait l'objet par ailleurs de réunions publiques auprès de l'ensemble de la population. Cela a été l'occasion pour les participants d'évoquer l'ensemble des problématiques qui relèvent de la mise en œuvre de ces opérations.

Concernant le renforcement des digues de Salin-de-Giraud, couplé avec la mise à la côte de Port-Saint-Louis-du-Rhône, un programme d'études de trois ans a permis la définition des aménagements, il reste à finaliser le système de protection au sud du village partie intégrante du projet.

Si depuis 2008, d'importants travaux de réparation ont été engagés sur les quais du Rhône en traversée d'Arles, **la dernière phase de travaux va démarrer en 2012 pour s'achever en 2014 pour un montant de 15 M€.**

## VISITES SUR LE TERRAIN

À l'invitation de Monsieur Hervé Schiavetti, Président du Symadrem, deux visites sur le terrain ont été organisées en présence du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur auxquelles était associé le représentant de l'Etat en sa qualité de Sous-préfet de l'Arrondissement d'Arles.

### NOS PARTENAIRES...



## POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉPARATION DES QUAIS DU RHÔNE DANS LA TRAVERSÉE D'ARLES ET CONTINUITÉ DE LA PROTECTION EN AMONT ET EN AVANT DES QUAIS

Depuis 2008, des travaux de réparation, de grande ampleur, ont été engagés sur les quais du Rhône en traversée d'Arles. Cette première phase de travaux, qui s'inscrit dans le cadre du Plan Rhône, a été saluée par l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers. La dernière phase de travaux va démarrer début d'année 2012 et s'achèvera en 2014. Elle concernera l'achèvement des travaux de réparation des quais du Rhône en traversée d'Arles et l'ensemble des travaux de raccordement au sud et au nord des quais.

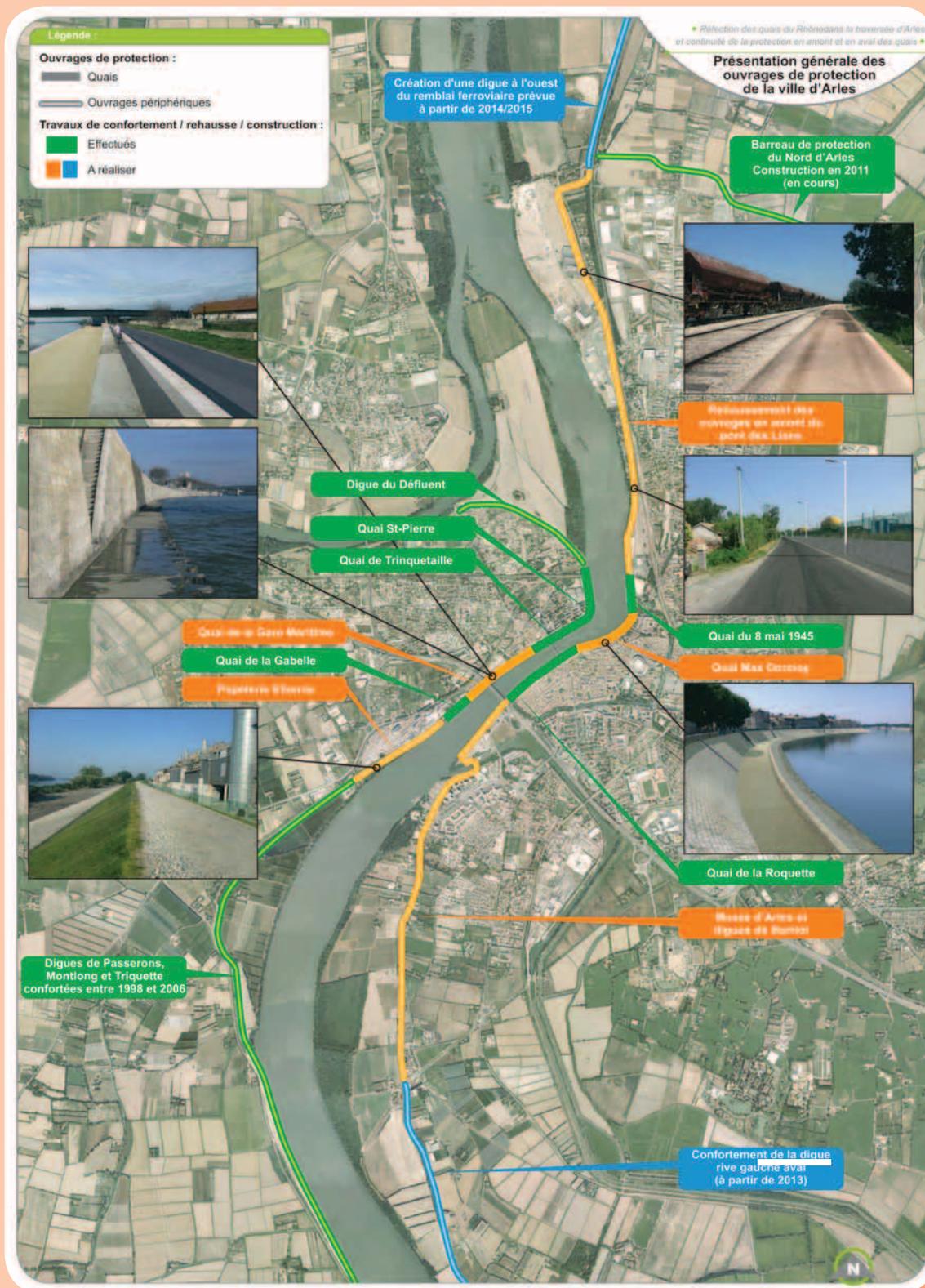
L'objectif des travaux, de cette dernière phase, est de réaliser des ouvrages capables de résister à la rupture jusqu'à la crue millénaire\* du Rhône. C'est la crue ayant servi de base au dimensionnement des ouvrages gérés par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) en amont de Beaucaire. Cette crue hypothétique servant de base à la conception des ouvrages, n'a jamais été observée, sur le Rhône du moins depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Tous les ouvrages seront calés à minima au niveau d'eau atteint par la crue millénaire du Rhône après réalisation des aménagements entre Beaucaire et Arles d'une manière générale, assorti d'une revanche de 50 cm.

Ces travaux sur les quais consistent en :

- La réparation des parties effondrées (quai de la Roquette sur 80 m, perrés inférieurs...),
- La reconstitution et la protection des fondations des ouvrages (palplanches, béton, micropieux ...) pour accroître la stabilité mécanique des quais,
- La réalisation d'un rideau de palplanches en pied d'ouvrage destiné à réduire les risques d'affouillement externe et à accroître la stabilité mécanique des quais,
- L'étanchéification des ouvrages (traitement de la maçonnerie des parements et des terre-pleins) de façon à réduire les risques d'érosion interne dans les ouvrages,
- Le traitement de points bas localisés et des passages batardables pour réduire les risques de surverse par défaillance localisée de points bas,
- Réduction des sollicitations mécaniques sur les ouvrages par l'aménagement de ducs d'albe. (l'amarrage sur les quais confortés devenant interdit).

\* La crue millénaire ne signifie pas que la crue va revenir tous les 1000 ans, mais qu'elle présente une probabilité de retour dans l'espace temporel indiqué. C'est-à-dire une crue millénaire à 1 chance sur 1000 de se produire dans les 12 mois qui viennent. Pour autant, elle pourrait se produire 2 années consécutivement.



### LA LOCALISATION DES TRAVAUX :

En rive droite du Grand Rhône, les quais viennent se raccorder au nord à la digue du défluent confortée en 2000 et, au sud, à la digue du Grand Rhône confortée en plusieurs phases de 1998 à 2006 d'Emmaüs à la station de pompage de la Petite Montlong.

En rive gauche, les ouvrages viennent se raccorder, au nord au remblai de la voie ferrée Tarascon/Arles, où au nord de ce secteur, il est prévu la création d'une digue de 1<sup>er</sup> rang se substituant au remblai ferroviaire. Cette opération, menée en partenariat avec Réseau Ferré de France, est prévue de 2014 à 2017. Au sud, l'opération s'arrête au lieu-dit « Prends-Té-Garde », où il est prévu dès 2013, il est envisagé le confortement de la digue du Grand Rhône, du lieu-dit « Prends-té-Garde », jusqu'à au lieu-dit « Grand Mollèges ».

➡ Quais d'Arles (avant travaux)  
Marx Dormoy

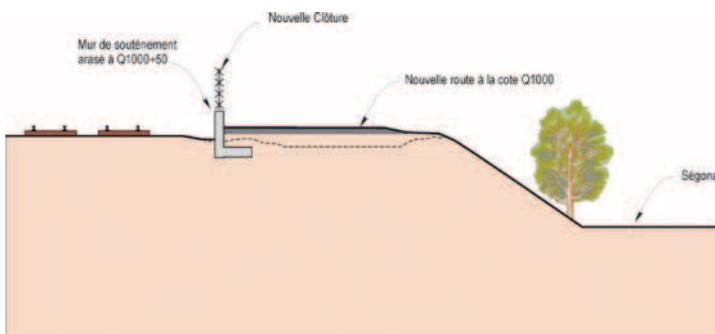


➡ Quais d'Arles (après travaux)  
Marx Dormoy



## LES PRINCIPES DE RÉHABILITATION

### AMONT DU PONT DES LIONS

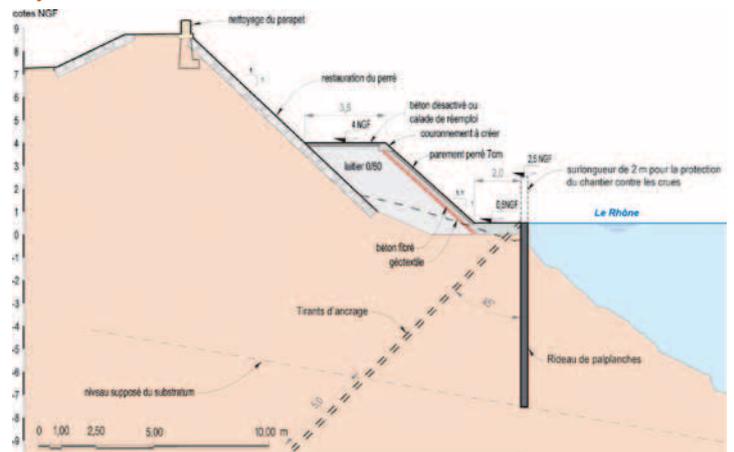


La protection est assurée par succession d'ouvrages et de gestionnaires associés (CNR et RFF). L'absence d'une protection contre les inondations, clairement identifiée sur ce tronçon du Rhône pose des problèmes de sécurité et de responsabilité juridique.

Pour pallier cette insuffisance, il est prévu :

- le confortement de la « digue » du Mas Molin,
- la création d'une petite digue le long de l'extrémité Est du port d'Arles,
- le reprofilage du chemin des ségonnaux et la création d'un parapet le long du remblai ferroviaire.

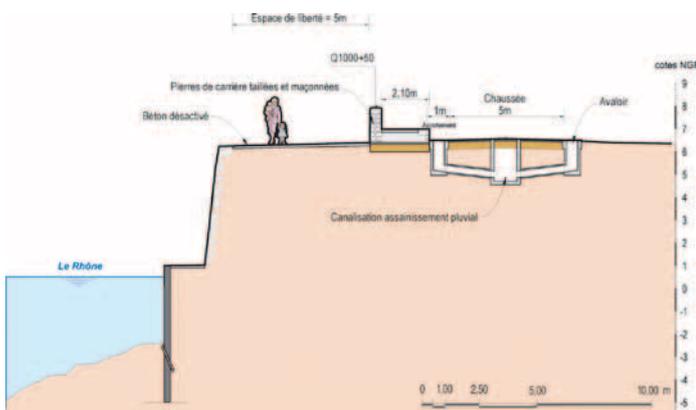
### QUAI MARX DORMOY



Le principe de confortement comprend :

- le confortement de pied du quai par battage de palplanches et la réalisation de tirants d'ancrage,
- la réalisation en partie inférieure du quai, d'un quai bas avec revêtement en maçonnerie,
- la réfection des maçonneries sur la partie haute du quai.

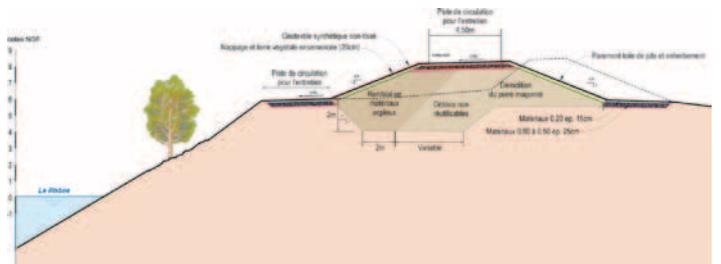
### QUAI DE LA GARE MARITIME



Les travaux à réaliser concernent :

- Confortement de la partie basse du quai et la reprise des maçonneries,
- Construction d'un parapet identique à celui existant le long du quai de la roquette.

### DIGUE DES PAPETERIES ÉTIENNE



Le principe des travaux consiste à démonter la digue actuelle et à la reconstruire à la cote identique, avec une légère translation de la digue vers le ségonnal, compte tenu de la nécessité de réaliser une piste d'exploitation en pied de digue et du manque d'emprise foncière côté ville (présence des anciennes papeterie).

### QUAI DE LA ROQUETTE - LIEU-DIT PRENDSTÉ-GARDE

Les travaux de mise à la cote consistent en :

- la construction d'un parapet et d'un ouvrage en remblai sur le remblai de l'IRPA depuis l'aval du quai de la roquette jusqu'à l'écluse d'Arles,
- l'engraissement et le rehaussement de la digue d'embouquement de l'écluse d'Arles,
- le rehaussement de la digue de Barriol confortée, en 2007, à la cote identique dans le cadre du programme des invariants.

# LES FOUILLES DU RHÔNE EN 2011 :

DU NOUVEAU SUR LES ÉPAVES ET SUR L'ADDITION D'EAU DE L'ARLES ANTIQUE

Les fouilles et prospections menées par le DRASSM, avec l'association 2ASM, se sont poursuivies en Arles, en 2011, le long du Rhône, sur les deux rives. Cette campagne a été très productive car en même temps qu'était relevé le chaland romain Arles-Rhône 3, épave que nous avons découverte et fouillée à partir de 2004, de nouveaux fragments de marbre ont enrichi le corpus des sculptures et des pièces d'architecture initié en 2007. Dans le secteur où fut découvert le célèbre buste de César, un sondage de plusieurs mètres de profondeur offre une coupe stratigraphique détaillée du dépotoir portuaire utilisé sous l'Empire. En outre, trois nouvelles épaves antiques, deux chalands fluviaux-maritimes et un bateau de mer retourné, illustrent la richesse de l'espace



Le Bateau du DRASSM

nautique arlésien. Le recensement, enfin, jusqu'à 16 m de fond, de huit canalisations sous-fluviales en plomb, avec les marques des fondeurs, apporte du nouveau sur le réseau d'adduction d'eau à l'époque impériale, entre les deux rives.

## ENTRETIEN DES DIGUES DU SYMADREM



Épareuse pour entretien des digues

Dans le cadre de ses missions, le Symadrem gère et entretient dans le delta du Rhône, 210 km de digues fluviales, 5,5 km de quais en maçonnerie et 25 km de la digue à la mer entre l'embouchure du Petit Rhône et le Vieux Rhône à l'Est, ainsi que ses ouvrages annexes situés au droit du village des Saintes-Maries-de-la-Mer, tels que épis et brise-lames.

L'entretien des digues de protection contre les crues du Rhône est une nécessité absolue pour le Symadrem, afin que ces ouvrages remplissent parfaitement leur rôle de protection des personnes et des biens. Ces travaux sont confiés à un groupement d'entreprises de travaux publics, pour les plus importants et réalisés par les gardes digues pour les travaux plus ponctuels d'abattage et de bûcheronnage d'arbres, débroussaillage, réfection localisée de maçonnerie. Les travaux exécutés par les entreprises avec lesquelles le Symadrem a passé un marché pluriannuel, sont le débroussaillage complet des digues, réalisé trois fois par an et les travaux de terrassements tels que comblements de terriers d'animaux fousseurs, réfections de pistes de service, dessouchages d'arbres, suppressions d'ouvrages de prise d'eau gravitaire inutilisés et en mauvais état. Ce marché, comprend aussi la pose de barrières et de signalétique, ainsi que des travaux de maçonnerie sur les quais. La digue à la mer et les ouvrages de protection du littoral font aussi l'objet d'un suivi au titre de ce marché. Pour l'année 2011, le montant des travaux d'entretien prévus au budget du Symadrem est de 700 000 € ce qui représentent 52 % des charges générales de son budget de fonctionnement. Les huit gardes digues du Symadrem sont chargés du suivi de ces travaux d'entretien réalisés par les entreprises.

## FAUSSE CRUE, VRAI TEST

**Nom d'un Dieu fleuve dans la mythologie grecque, Eridan a désigné un exercice de simulation de grande ampleur conduit les 18, 19 et 20 octobre derniers sur les zones de défense Sud et Sud-Est.**

**Scénario :** simuler une crue majeure du Rhône avec un impact équivalent aux inondations de 2003.  
**Décor :** 5 départements (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Drôme et Ardèche).  
**Metteurs en scène :** le centre opérationnel de zone relayé par les centres opérationnels départementaux dans les Préfectures.  
**Acteurs :** les préfetures et services zonaux de l'État, les SDIS, les communes, les services de Météo France, les grands opérateurs économiques et les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques, dont le Symadrem plutôt que les populations des territoires concernés et tous les services publics compétents.  
**Objectif :** tester l'application des dispositifs techniques et réglementaires élaborés depuis 2003, mesurer l'efficacité de la mobilisation, la réactivité et la coordination des secours, les outils de vigilance des crues...  
**Bilan ?** Tout le monde a joué le jeu : des habitants mis en situation d'évacuation jusqu'aux pompiers endossant les rôles (particuliers, institutionnels, médias) pour solliciter leurs Préfectures sur des problèmes occasionnés par la montée des eaux,



Exercice Eridan surveillance des digues

en passant par les communes qui ont déclenché leur plan de sauvegarde. De 8h à 18h en continu, des effectifs de la sécurité civile, de la défense, de la Dreal, de l'Agence régionale de santé et de la Gendarmerie Nationale étaient à pied d'œuvre à l'État-Major interministériel de zone (Emiz - Gardanne) pour échanger et croiser des informations météorologiques et opérationnelles. Ceci dans le but d'anticiper les conséquences de la crue : populations impactées, routes coupées, déviations de circulation, etc. « L'exercice a montré tout l'intérêt de l'échelon zonal dans la gestion de ce type de crise, avec l'avantage de mettre à l'épreuve la coordination des moyens dans un paysage institutionnel qui a évolué depuis 2003 sous l'effet de la RGPP, avec une réorganisation des rôles et de nouveaux modes de collaboration », analyse Fabienne Serina, chef de bureau de planification de sécurité nationale à l'État-major de zone (Préfecture de la zone Sud).

## ZOOM METIER

Pascal Mercier, ingénieur travaux

« Arrivé en juin 2002, j'ai la responsabilité de suivre l'ensemble des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Symadrem. Je représente donc le Syndicat



auprès des parties prenantes, entreprises contractantes, maîtres d'œuvres, opérateurs de réseaux et autres maîtres d'ouvrages, lors des réunions de chantiers de construction d'ouvrages de protection du littoral, de confortement des digues fluviales et des quais... En ce moment, je consacre par exemple une partie de mon temps au chantier de la digue de protection des quartiers au Nord d'Arles, dont l'achèvement est prévu pour la fin du premier trimestre 2012. Dans mes missions figurent également le suivi technique et financier des marchés à bons de commandes relatifs aux travaux d'entretien des ouvrages de protection. Il s'agit notamment du fauconnement trois fois par an des 210 km de digues fluviales, de l'entretien courant des ouvrages et du comblement des terriers d'animaux fousseurs.

Mes fonctions couvrent aussi l'encadrement des huit gardes-digues du Symadrem, incluant le suivi de leur formation et de leurs équipements. En liaison avec cette équipe, je garde le contact avec les propriétaires riverains par une présence quasi permanente sur le terrain. Enfin, dans le cadre de nos obligations réglementaires, j'établis les comptes rendus des visites techniques approfondies des ouvrages (VTA \*) en relation avec ma collègue du SIRS Dignes. En tant qu'Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO), j'assiste et je conseille ma hiérarchie sur leur application. Et lors de la mise en œuvre du Plan de gestion des ouvrages en période de crue (PGOPC), je suis mobilisé en tant que correspondant des équipes de surveillance ».

\*VTA : Visite de Terrain Approfondie

### Directeur de la publication :

Hervé Schiavetti

### Rédacteur en chef :

Jean-Pierre Gautier

### Ont participé à ce numéro :

Clémence Dechamps, Bernard Gille, Jacques Guillot, Luc Long, Thibaut Mallet, Pascal Mercier, Marianne Orti-Vinas, Fabienne Serina.

**Photos :** Symadrem, Luc Long,

**Photo montage :** EGIS-EAU

**Réalisation :** www.septlieux.fr

ISSN : 2105 - 3324

**Imprimeur :** Pure Impression

### SYMADREM

448 Av. Abbé Pierre - Route des Saintes-Maries-de-la-mer  
13200 ARLES  
04 90 49 98 07

[symadrem@symadrem.fr](mailto:symadrem@symadrem.fr)

[www.symadrem.fr](http://www.symadrem.fr)



Aimargues



Arles



Beaucaire



Beauvoisin



Bellegarde



Communauté de Communes Terre de Camargue



Fourques



Le Cailar



Port-Saint-Louis-du-Rhône



Tarascon



Saintes-Maries-de-la-Mer



Saint-Gilles



Vauvert

## AUTOMNE 2011 :

### EXERCICES DE SIMULATION ET CRUE DU RHÔNE

#### Le 29 septembre un exercice de simulation s'est déroulé dans le cadre de l'expertise du Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crue (PGOPC) du Symadrem.

Au cours de cet exercice, les équipes de surveillance des communes d'Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Tarascon, Saint-Gilles et Vauvert ont cheminé sur les digues, en surveillance diurne.

Cet exercice a permis une première mise en œuvre des nouveaux outils de gestion lorsque le Rhône est en crue.

Du 18 au 20 octobre 2011 inclus, un exercice de simulation dénommé Eridan 2011, organisé par l'État-Major interministériel de zone de défense et de sécurité Sud et la DREAL, a eu lieu, reproduisant la crue de décembre 2003.

Pour le Symadrem et les communes de Beaucaire, Fourques et Saint-Gilles, cet exercice a permis de mettre en œuvre la surveillance diurne et nocturne des ouvrages. En outre, des brèches, avec travaux de colmatage ont également été simulées.

Pour le poste de commandement de la surveillance des ouvrages du Symadrem, cet exercice a permis de tester les nouvelles

dispositions issues du retour d'expérience du précédent exercice.

Enfin, du 3 au 8 novembre 2011 inclus, il ne s'agissait plus de simuler une crue mais de gérer les ouvrages de protection face à une crue bien réelle du Rhône.

Le débit de pointe de cette crue, à la station hydro-métrique de Tarascon / Beaucaire a avoisiné les 7 000 m³/s.

La surveillance diurne de 19 secteurs de surveillance, sur un total de 48, a été effective le samedi 5 novembre 2011. Aucune intervention d'urgence n'a été nécessaire.

Lors de cette crue, le bon déroulement des procédures de gestion, avec la mise en place du Poste de Commandement du Symadrem et la surveillance linéaire effectuée par les communes, est imputable en grande partie aux exercices de simulation précédents.



Le Rhône en crue

#### ...LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2011, s'est achevée sur un épisode pluvieux de forte intensité, de type Cévenol, pour un débit mesuré à la station de Beaucaire/Tarascon de 7 000 m³/s.

Le Symadrem a mis en œuvre son Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues et il est à constater le bon déroulement des procédures pour faire face à ce type d'événement. Le concours actif des communes de Saint-Gilles, Vauvert, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône qui ont mis à disposition des agents communaux ou des volontaires venus en surveillance linéaire sur les digues du Rhône, dès le déclenchement de l'alerte 2.

Ayant participé à l'exercice mené par l'Etat-Major Interzone « Eridan » et ayant mis en œuvre ses propres exercices, le Symadrem a ainsi pu lors de cet événement, démontrer son opérationnalité en matière de gestion de crue.

Je voudrai dire aussi, que le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, des Transports et du Logement, a par arrêté du 15 novembre dernier a donné à notre établissement public l'agrément en tant qu'organisme intervenant pour la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Nous abordons l'année 2012 avec l'espoir d'obtenir enfin les autorisations « Loi sur l'eau » qui nous permettront après les enquêtes publiques d'engager au plus tôt la dernière tranche des travaux sur les quais d'Arles pour 15 M€, le renforcement des digues de Salin-de-Giraud et de Port-Saint-Louis-du-Rhône pour 27 M€ indispensables pour assurer à la fois la protection de nos centres de vie et des zones d'activités économiques. Mais aussi, le renforcement de la digue entre Beaucaire/Fourques pour un montant de 43 M€.

Cette année marquera la fin de la réalisation de la digue au Nord d'Arles, une étape pour la reconquête du Nord de la ville durement touché par les inondations de 2003 et le début des travaux sur les quais de Tarascon et la digue de la montagnette.

Une nouvelle année s'engage grâce aux collectivités territoriales, les Régions, les Départements et l'Etat. Chacun mesure l'engagement des collectivités locales et les réalisations des opérations du Plan Rhône.

Nous souhaitons à chacun une année meilleure.

Hervé SCHIAVETTI

Maire d'Arles  
Vice-président du Conseil Général  
des Bouches-du-Rhône



Visite des quais d'Arles par le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'objectif de ces deux visites était de visualiser sur le terrain les futurs travaux qui font l'objet aujourd'hui d'une procédure « Loi sur l'eau » : d'une part, ceux relatifs au renforcement des digues à Salin-de-Giraud et d'autre part la dernière tranche des travaux de réparation des quais du Rhône à Arles.

Ces deux projets ont fait l'objet par ailleurs de réunions publiques auprès de l'ensemble de la population. Cela a été l'occasion pour les participants d'évoquer l'ensemble des problématiques qui relèvent de la mise en œuvre de ces opérations.

Concernant le renforcement des digues de Salin-de-Giraud, couplé avec la mise à la côte de Port-Saint-Louis-du-Rhône, un programme d'études de trois ans a permis la définition des aménagements, il reste à finaliser le système de protection au sud du village partie intégrante du projet.

Si depuis 2008, d'importants travaux de réparation ont été engagés sur les quais du Rhône en traversée d'Arles, **la dernière phase de travaux va démarrer en 2012 pour s'achever en 2014 pour un montant de 15 M€.**

## VISITES SUR LE TERRAIN

À l'invitation de Monsieur Hervé Schiavetti, Président du Symadrem, deux visites sur le terrain ont été organisées en présence du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur auxquelles était associé le représentant de l'Etat en sa qualité de Sous-préfet de l'Arrondissement d'Arles.

## NOS PARTENAIRES...

